
MINUTES

Tuesday, March 15, 2012 – 11:30 a.m.
The Council
20 Bay Street, Suite 1600, Toronto

UNION:

Co-Chair, Richard Belleau
Naz Binck
Betty Cree
Tracey MacMaster
Michael Culkeen, OPSEU Staff Negotiator

MANAGEMENT:

Co-Chair, Sandra Bennett (Durham)
Jeannine Nagy (Confederation)
Sheila Wilson (Fanshawe)
Erin Holl (Council)
Cathy Viviano (Council)

The Union chaired the meeting.

1. APPROVAL OF THE PREVIOUS MINUTES

The Union provided handwritten amendments to the January 17, 2012 Minutes for consideration.

2. BUSINESS ARISING

a) Factor 4 – Planning and Coordinating

The Union proposed Council survey all the colleges to determine how the planning and coordinating factor is being applied and suggested the process mirror the one used for guiding and advising. Management reiterated their position that planning and coordinating is already being applied correctly and is concerned that the Union's proposal will generate a great deal of additional work for the colleges. The Union proposed reviewing one college. Management will discuss and report back at the next meeting.

b) Resolution Process for JCC

The Union agreed with Management that to date JCC has been able to reach

PROCÈS VERBAL

Le mardi 15 mars 2012, 11 h 30
Le Conseil
20, rue Bay, bureau 1600, Toronto

SYNDICAT :

Richard Belleau, coprésident
Naz Binck
Betty Cree
Tracey MacMaster
Michael Culkeen (Négociateur du SEFPO)

EMPLOYEUR :

Sandra Bennett (Durham), coprésidente
Jeannine Nagy (Confederation)
Sheila Wilson (Fanshawe)
Erin Holl (Conseil)
Cathy Viviano (Conseil)

Le syndicat préside la réunion.

1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Le syndicat soumet, aux fins d'examen, des modifications manuscrites au procès-verbal du 17 janvier 2012.

2. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

a) Facteur 4 – Planification et coordination

Le syndicat suggère au Conseil d'effectuer un sondage auprès de tous les collèges pour déterminer comment le facteur « planification et coordination » est appliqué et il lui propose de reprendre la démarche qui avait été utilisée pour le facteur « guider et de conseiller les autres ». L'employeur réitère que le facteur « planification et coordination » est bien appliqué et il craint que la proposition du syndicat entraîne beaucoup de travail supplémentaire pour les collèges. Le syndicat suggère l'examen d'un collège. L'employeur en discutera et il fera un rapport à la prochaine réunion.

b) CCC - Processus de règlement des différends

Le syndicat est d'accord avec l'employeur pour dire que les parties ont, jusqu'à présent,

consensus on any issues that arise. However, the Union proposed this item be deferred and remain on the Agenda. Management agreed.

c) Arbitrator Reorientation/Training Session

Management reported they are awaiting a response from Robin Gordon at OPSEU to confirm that costs incurred to hold an arbitrator reorientation session would be shared equally with between Management and OPSEU as per past practice. Once that confirmation is received, Management will seek dates from the arbitrators. The Union requested a copy of the 2009 Arbitrators Reorientation presentation for review at the next meeting. Management will forward the presentation electronically.

3. NEW BUSINESS

a) Review Format of Agenda/Minutes

Management proposed JCC begin to add "Approval of the Agenda" to the Agenda and Minutes in order to capture any changes made to the Agenda at the beginning of meetings. Management also proposed the Minutes identify any action items and the party responsible for the action. The Union agreed. Therefore, the new format will begin with the May 2012 meeting.

b) Guiding/Advising

Management proposed JCC consider Bruce Martin's advice that the definition of the guiding and advising factor should not have been altered to include external clients. As this change was agreed to jointly, the Union felt that due diligence had been exercised when guiding and advising was revised. Management stated that one of JCC's roles is to maintain the integrity of the job evaluation plan for pay equity purposes and that double counting must be avoided when making adjustments to the factors. The Union's opinion is that there is no double counting occurring. Management indicated that since this was a jointly approved change it would remain as agreed to and agreed to remove this

toujours pu parvenir à un consensus sur les questions qui sont soumises au comité. Le syndicat propose toutefois que ce point soit reporté et qu'il demeure inscrit à l'ordre du jour. L'employeur accepte cette proposition.

c) Séance de réorientation/formation des arbitres

L'employeur attend que Robin Gordon du SEFPO lui confirme que les coûts relatifs à la tenue d'une séance de réorientation des arbitres seront partagés également entre l'employeur et le SEFPO, comme par le passé. Dès qu'il aura reçu cette confirmation, l'employeur tentera d'obtenir des dates de disponibilité auprès des arbitres. Le syndicat demande d'obtenir une copie de la présentation de 2009 sur la réorientation des arbitres pour que celle-ci puisse faire l'objet d'un examen à la prochaine réunion. L'employeur enverra une copie de la présentation par voie électronique.

3. QUESTIONS COURANTES

a) Examen du format de l'ordre du jour et du procès-verbal

L'employeur propose au CCC de commencer à ajouter « Adoption de l'ordre du jour » à ses ordres du jour et à ses procès-verbaux pour tenir compte des modifications qui sont apportées à l'ordre du jour dès le début des réunions. En outre, il propose d'inscrire, aux procès-verbaux, les mesures de suivi ainsi que la partie responsable d'assurer le suivi en question. Le syndicat est d'accord avec cette proposition et le nouveau format sera mis en œuvre dès la réunion de mai 2012.

b) Conseiller/guider les autres

L'employeur suggère au CCC de tenir compte de l'avis de Bruce Martin selon lequel la définition du facteur « conseiller ou guider les autres » n'aurait pas dû être modifiée pour y inclure la clientèle externe. Puisque cette modification a été adoptée conjointement par les parties, le syndicat croit que ces dernières ont fait preuve de diligence raisonnable lors de la révision de ce facteur. L'employeur déclare que l'un des rôles du CCC est de maintenir l'intégrité du système d'évaluation des emplois, et qu'aux fins d'équité salariale, les doubles emplois doivent être évités lorsque des ajustements sont apportés aux facteurs. Le syndicat est d'avis qu'il n'y pas de doubles emplois. L'employeur indique que la modification restera en vigueur, puisque celle-

item from the Agenda.

ci avait été adoptée conjointement par les parties et il accepte de retirer ce point de l'ordre du jour.

c) JCC Directives

The Union proposed JCC review any directives this committee has agreed to. Management will provide copies at the next meeting.

c) Directives du CCC

Le syndicat propose au CCC de revoir toutes les directives qui ont été convenues par les parties au comité. L'employeur fournira des copies à la prochaine réunion.

4. NEXT MEETING (S)

The following meeting schedule was confirmed with a 12:30 p.m. start:

May 31, 2012
October 11, 2012

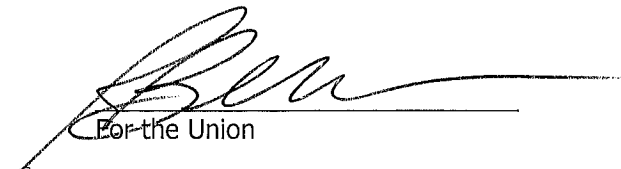
Meeting adjourned at 12:45 p.m.

4. PROCHAINES RÉUNIONS

Le calendrier des prochaines réunions est établi comme suit : (les réunions débuteront à 12 h 30)

Le 31 mai 2012
Le 11 octobre 2012

La séance est levée à 12 h 45.



For the Union



For Management

Date: Oct. 11, 2012